

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **G.L.M. SA**, Faubourg de l'Hôpital 16, 2000 Neuchâtel
2.

Déclaration de faillite: 30.06.2017
3.

Suspension de faillite: 16.01.2018
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 05.02.2018
5.

Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But : exploitation d'établissements publics, production d'artistes, programmation artistique et tous spectacles vivants, commerce en tout genre, communication et prestations de marketing (pour but complet, cf. statuts).

Office des faillites

2053 Cernier

04003747